

## Exemple de réclamation F.P.Q. No 5

### Pour un véhicule usagé ayant été acheté ou loué d'un marchand d'automobiles dans les 60 jours précédant la prise d'effet de la F.P.Q. No 5 Règlement à 5% composé par année du prix d'achat

Prix d'achat du véhicule usagé

Ex : Auto, Camion, Vus 20 000 \$

(A) Valeur de remplacement à 5% composé par année (B) (RAP)<sup>1</sup>

1 an	21 000.00 \$	1 an	15 000 \$
2 ans	22 050.00 \$	2 ans	14 000 \$
3 ans	23 152.50 \$	3 ans	13 000 \$
4 ans	24 310.12 \$	4 ans	12 000 \$
5 ans	25 525.62 \$	5 ans	11 000 \$
6 ans	26 801.90 \$	6 ans	10 000 \$
7 ans	28 141.99 \$	7 ans	9 000 \$

### **Exemple de règlement en perte totale la 7<sup>ième</sup> année**

(A) Valeur future	moins	(B)	(RAP)
28 141.99 \$			9 000 \$

Si l'Assuré a fait le choix de l'option 2, le montant du chèque fait à l'Assuré pour le remplacement de son véhicule au montant de la valeur future est de...

19 141.99 \$

#### Les avantages :

**Remboursement de franchise en perte totale** jusqu'à concurrence de 2 500 \$ pour les véhicules de moins de 150 000 \$.

**Remboursement de franchise en perte partielle** jusqu'à concurrence de 250 \$ ou 500\$ par événement, selon l'option choisie.

**Allocation pour véhicule de courtoisie**, maximum de 75\$ par jour taxes incluses, limite de 2 250 \$.

<sup>1</sup> (RAP) = règlement de l'assureur de première ligne